

*Chronologie de l'histoire des femmes au Québec
et
rappel d'événements marquants à travers le monde*

Chronologie compilée par

FRANCINE DESCARRIES

**Professeure, Département de sociologie
Directrice scientifique de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes
sur le mouvement des femmes québécois**

**Institut de recherches et d'études féministes (IREF)
UQAM – 2006-2007**

<u>DATE</u>	<u>QUÉBEC</u>	<u>AILLEURS</u>
1404		Christine de Pisan, France, publie <i>La Cité des Dames</i> dans l'intention de réhabiliter les femmes et de faire reconnaître leurs mérites.
1639	L'Ordre des Augustines de Dieppe (France) établit le premier hôpital au Canada, l'Hôtel-Dieu de Québec.	
1642	Jeanne-Mance joue un rôle déterminant dans l'établissement de Ville-Marie et y fonde le premier hôpital, l'Hôtel-Dieu.	
1658	Marguerite Bourgeois ouvre au printemps une première école à Montréal dans une étable abandonnée. Pour assurer la permanence de son œuvre, elle fonde une communauté de religieuses non cloîtrées.	
1663-1673	Plus de 800 <i>Filles du Roy</i> seront amenées en Nouvelle-France pour favoriser le peuplement de la Colonie. Entre 1608 et 1662, on estime qu'un peu plus de 200 femmes ont été recrutées en France dans le même dessein.	
1705	Première manufacture d'étoffes ouverte en Nouvelle-France par Agathe de Saint-Père-Le Gardeur de Repentigny (1657-1748).	
1757	Manifestation de femmes à Montréal pour protester auprès du gouverneur Vaudreuil contre la pénurie et la cherté des denrées alimentaires.	
1760		Aphra BEHN, Angleterre, écrit une pièce <i>Le mariage forcé ou le mari jaloux</i> dans laquelle elle dénonce les conditions injustes faites aux femmes britanniques dans les relations maritales.
1761		<i>Le Journal des Dames</i> , publié en France sous la direction de Madame de Baumier veut faire la preuve que les femmes sont capables de penser et d'écrire. Proposition centrale : l'égalité entre les classes, entre les nations, ne peut naître que de l'égalité entre les sexes.
1790		Condorcet réclame le droit de vote pour les femmes dans son <i>Admission des femmes au droit de cité</i> .
1791	En raison de sa formulation, <i>l'Acte constitutionnel du Canada</i> confère aux femmes propriétaires non mariées ou veuves du Bas-Canada le droit de vote.	
		<i>Olympe de Gouges</i> propose une <i>Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne</i> pour élargir aux femmes les droits reconnus aux hommes par la <i>Déclaration des droits de l'homme</i> issue de la Révolution française de 1789.

- 1792** Mary Wollstonecraft écrit ce qui est souvent présenté dans la littérature anglophone comme le premier manifeste féministe : *A Vindication of the Rights of Woman* de l'ère moderne.
- 1825** Au recensement de la ville de Montréal effectué par Jacques Viger, une Montréalaise sur cinq a une occupation en sus de ses activités ménagères. On estime alors que les femmes constituent plus de 25% de la population active de la ville.
- 1832** Fondation de la *Montreal Ladies' Benevolent Society*. Cette période verra la création de plusieurs œuvres caritatives pour venir en aide aux orphelins et aux veuves, de même qu'aux jeunes femmes nécessiteuses et aux « femmes de mauvaise vie ». En général, chez les protestants, ces œuvres seront mises sur pied par des femmes de la bourgeoisie, alors que du côté catholique elles seront aussi souvent fondées par des femmes laïques, mais rapidement confiées à des communautés religieuses par la suite. Il y a donc tout lieu de concevoir que ce sont des femmes qui sont à l'origine de la mise sur pied de l'entraide sociale au Québec.
- 1833** Fondation du *Club des femmes patriotes* dont les réunions ont lieu rue Bonsecours.
- Abolition de l'esclavage au Bas-Canada. On estime que des femmes noires et amérindiennes, qui travaillaient sans salaire, constituaient de 5% à 10% du personnel domestique des familles montréalaises.
- 1834** Les parlementaires du Bas-Canada ainsi que les Patriotes, sous la gouverne de Louis-Joseph Papineau, expriment clairement leur intention de retirer le droit de vote aux femmes.
- 1848** La Convention de Seneca Falls résulte d'une *Declaration of Sentiments*, texte qui pose le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes et réclame l'application des principes de la *Déclaration de l'indépendance américaine* aux femmes.
- Création de clubs féministes, rapidement interdits. Publication de nombreux journaux féministes : la *Voix des femmes* d'Eugénie Niboyet, *l'Opinion des femmes* de Jeanne Deroin, la *Politique des femmes* de Désirée Veret.
- 1849** Robert Baldwin et Louis-Hippolyte Lafontaine retirent le droit de vote aux femmes du Haut et du Bas-Canada.
- 1857** L'école normale de McGill accepte des élèves des deux sexes : plus de jeunes femmes que de garçons s'inscriront à ce programme.
- 1866** Inspiré du Code civil français édicté par Napoléon en 1804, le Code civil québécois confirme la déchéance légale des femmes mariées qui deviennent légalement assimilées aux enfants et aux aliénés.

1869 Promulgation d'une loi interdisant l'avortement. « L'avorteur, l'avorteuse ou l'avortée sont passibles d'emprisonnement à perpétuité et la femme qui provoque son propre avortement risque 7 ans de prison. »
[Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>]

Les Amérindiennes, ainsi que leurs descendants-es, sont privées de leur statut d'indiennes si elles épousent des non Amérindiens. « Si une femme se marie avec un autochtone d'une autre bande ou d'une autre tribu, elle appartient désormais au groupe de son mari. Si son mari, par décision du surintendant de la réserve, est expulsé, elle subit le même sort. Cette loi prévoit aussi qu'à la mort de son mari elle ne peut hériter : seuls ses enfants sont les héritiers du père et il revient à ces derniers de pourvoir à la subsistance de leur mère. Cette dernière clause sera modifiée en **1874** : le tiers des biens du mari ira désormais à l'épouse et les deux tiers aux enfants. » [Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>]

John Stuart Mill écrit en collaboration avec son épouse Harriet Taylor : *The Subjection of Women*.

Fondation de la *National Society for Women's Suffrage* en Grande-Bretagne.

1875 Ouverture à Montréal du YWCA (*Young Women Christian Association*).

1876 Création d'une première école publique secondaire pour jeunes filles : *The High School for Girls*.

Une journaliste française, Hubertine Auclert, fonde *l'Association pour le suffrage des femmes*.

1880 De nombreux cercles féminins amorcent une campagne en faveur du droit de vote à travers le Canada.

La loi Camille Sée accorde l'accès à l'enseignement secondaire laïc gratuit en France.

Hubertine Auclert lance le journal *La Citoyenne*.

1882 « Promulgation de la loi permettant à un homme d'épouser la sœur de sa défunte épouse [45 Vict., c42]; les femmes demeurent privées de ce droit avec leur beau-frère. Les légistes de l'époque justifient ainsi ce double standard : « Très souvent on voit la sœur d'une femme décédée prendre soin de ses enfants, et devenir, pour eux, une seconde mère. On a pensé que, dans l'intérêt des enfants, on devait permettre à son beau-frère de l'épouser. » L'initiative fédérale est grondée par les théologiens et les juristes conservateurs du Québec ultra-catholique. [Gagnon, Serge. *Mariage et famille au temps de Papineau*, Les presses de l'Université Laval, 1993, p. 225) »
[Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>]

En Ontario, les femmes non mariées et propriétaires obtiennent le droit de vote aux élections municipales.

L'Américaine Elizabeth Stanton publie *The Problem of Men*, manifeste dans lequel elle formule un véritable programme de libération des femmes et réclame leur droit à penser et à dire pour elles-mêmes.

Le terme féminisme est utilisé pour la première fois par la Française Hubertine Auclert pour désigner son engagement dans la cause des femmes.

- 1883** Création de la première association de suffragettes canadiennes : la *Toronto Women's Suffrage Association*.
- 1884** Huit étudiantes sont admises à la Faculté des arts de l'Université McGill pour y poursuivre des études post-secondaires.
- « Le gouvernement du Québec vote une loi qui impose des normes aux patrons. Il leur est désormais interdit d'engager des filles de moins de 14 ans (et des garçons de moins de 12 ans); le nombre maximum d'heures de travail par semaine est fixé à 60 pour les femmes et les enfants (et à 72,5 pour les hommes). [Roy, Marcel et Dominic Roy, Je me souviens. Histoire du Québec et du Canada, Éditions du Renouveau pédagogique, 1995, p. 335.] » [Source : <http://pages.infinit.net/histoire/femmes3.html>]
- 1885** Grève à New York des femmes de l'entreprise *Alex Smith Company* qui réclament l'application du principe "à travail égal, salaire égal".
- 1886** Premiers diplômes de baccalauréat décernés à des jeunes femmes par l'Université McGill.
- 1888** Fondation du *International Council of Women* à Washington qui constitue la plus ancienne organisation féministe dans le monde.
- 1890** Ouverture d'une école d'infirmières au *Montreal General Hospital* par Gertrude Elizabeth Livingston.
- La même année l'École de médecine du Collège Bishop de Montréal ouvre ses portes à des étudiantes féminines. Dix femmes y complèteront leurs études avant la fusion de cette école avec celle de McGill, fusion qui éliminera pour les femmes la possibilité de faire des études de médecine au Québec.
- 1892** Au niveau municipal québécois, les veuves et les célibataires majeures peuvent voter.

La distribution d'information et de matériel contraceptif ou abortif devient illégale. « Est coupable d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement celui qui (...) offre en vente, annonce pour les vendre ou en disposer, quelque médecine, drogue ou article destiné ou représenté comme servant à prévenir la conception ou à causer l'avortement ou une fausse couche, ou publie une annonce de cette médecine drogue ou article. » [63-64 V. c 46 art. 3] »

[Source : <http://pages.infinit.net/histoire/femmes3.html>]

1893 Fondation du *Montreal Local Council of Women*. Il s'agit de la première organisation féministe fondée au Québec qui se donne pour objectif la conquête des droits civils et politiques de la femme. Elle regroupe une majorité de femmes protestantes, mais Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Joséphine Marchand-Dandurand, Caroline Béïque et Marie Thibaudeau en feront partie pendant un certain temps.

Un premier magazine dédié exclusivement aux femmes, *Le coin du feu*, est publié au Québec par une pionnière du journalisme au féminin, Joséphine Marchand-Dandurand.

La Nouvelle-Zélande est le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes.

1895 Une des premières femmes journalistes québécoises, Robertine Barry (*La Patrie*) écrit dans une de ses chroniques où elle réclame l'accès des femmes aux études universitaires. « *Patience, pourtant cela viendra. Je rêve mieux encore, je rêve, tout bas, que les générations futures voient un jour, dans ce XXe siècle qu'on a déjà nommé « le siècle de la femme », qu'elles voient, dis-je, des chaires universitaires occupées par des femmes* ». [Source : <http://pages.infinit.net/histoire/femmes4.html>]

1899 L'école normale Jacques-Cartier, fondée en 1857, accueille un premier groupe d'étudiantes.

1900 Congrès international des femmes à Paris dans le cadre de l'exposition universelle auquel participera Joséphine Marchand-Dandurand.

1902 Fondation du *Comité des dames patronnesses* de la Société Saint-Jean-Baptiste, premier lieu francophone où seront formulées des revendications collectives pour l'amélioration de la situation des femmes québécoises.

Publication par Marie Lacoste Gérin-Lajoie d'un ouvrage de vulgarisation du droit civil et constitutionnel, *Traité de Droit usuel*, afin d'aider les femmes à comprendre leurs droits et obligations.

1903 Fondation par Eva Circé-Côté de la Bibliothèque municipale de Montréal.

La célèbre suffragiste britannique Emmeline Pankhurst fonde le *Women's Social and Political Union* en Angleterre. En mars

1916, elle viendra prononcer à Québec un discours militant fort remarqué qui soulèvera l'indignation des autorités.

1904 Diplômée de l'Université Saint-Paul du Minnesota, Irma LeVasseur obtient, grâce à un *bill privé*, son admission au Collège des médecins et chirurgiens du Québec. Première femme à pratiquer la médecine au Québec, elle se consacre à la pédiatrie qui n'est pas alors une spécialisation reconnue.

1906 La Finlande est le premier pays européen à accorder le droit de vote aux femmes. Suivront avant les années 1920 : la Norvège (1913), le Danemark (1915), l'U.R.S.S. (1917), la Pologne et l'Autriche (1918), l'Allemagne et les Pays-Bas (1919).

1907 Apparition d'une association syndicale laïque qui regroupe les institutrices catholiques de Montréal et des associations professionnelles d'employées de magasin, de manufacture, de bureau, du téléphone et des femmes d'affaires.

Sous l'impulsion de Marie Lacoste Gérin-Lajoie et de Caroline Béïque, le Comité des dames patronnesses de la S.S.J.B., devient la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, identifiée comme la première organisation féministe catholique du Québec.

Pour contrer la mortalité infantile qui représente un véritable fléau à l'époque, Justine Lacoste-Beaubien, inspirée et appuyée par Irma LeVasseur, fonde l'Hôpital Sainte-Justine, dont elle sera la présidente du conseil d'administration pendant près de 60 ans. Les premiers locaux de l'hôpital seront installés dans une maison privée de la rue Saint-Denis. L'Hôpital occupe son site actuel depuis 1957.

Premières luttes pour le suffrage des femmes en Russie. Le droit de vote leur sera finalement accordé en 1917.

Création de l'internationale socialiste des femmes par Clara Zetkin et Rosa Luxembourg.

1908 Ouverture du premier collège classique féminin, *L'École d'enseignement supérieur pour jeunes filles*. Il faudra attendre 1952 pour la première subvention. À partir de 1926, on connaîtra cette école sous le nom de *Collège Marguerite-Bourgeoys*.

Grève des ouvriers et des ouvrières de la filature Sainte-Anne de la Dominion Textile à Montréal. Les femmes représentent les deux tiers des syndiqués en grève.

Justine Lacoste-Beaubien, fondatrice de l'Hôpital Sainte-Justine, obtient du gouvernement du Québec un amendement au Code civil afin de permettre aux femmes mariées d'effectuer des transactions financières dans le cadre de leur travail sans avoir à obtenir l'autorisation de leur mari.

1910 Seconde conférence européenne des femmes socialistes en Allemagne où Clara Zetkin proclamera le 8 mars Journée Internationale des femmes.

1911 Première femme admise à la Faculté de droit de l'Université McGill. Il faudra attendre 1941 pour que le Barreau accorde le droit de pratique aux femmes diplômées.

Fille de la pionnière féministe Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Marie Gérin-Lajoie est la première diplômée de *L'école d'enseignement supérieur pour jeunes filles*. Inaugurant une situation qui se répétera souvent par la suite, elle obtient la première place aux examens du baccalauréat. Son succès ne sera cependant pas rendu public, car il aurait été inconvenant d'admettre qu'une jeune femme puisse surclasser les garçons.

Un groupe féministe, Seitoscha (Bas bleu) est fondé au Japon.

1912 Fondation de la *Montreal Suffrage Association* par Carrie Derrick.

1914 Parution de *La Bonne Parole* sous l'instigation de Marie Lacoste Gérin-Lajoie et de Mme Béïque afin de stimuler l'esprit patriotique parmi les femmes canadiennes françaises. Le tirage mensuel atteindra deux mille exemplaires.

Fondation par Alice Paul du *Congressional Union*, plus tard connu sous le nom du *American Women's Party*.

1915 Modification du Code relativement à la succession du mari.

Fondation des *Cercles des Fermières* avec l'appui du ministère de l'Agriculture.

Fondation de l'*Association québécoise de la Goutte de Lait* qui cherche à promouvoir l'éducation à l'hygiène et à l'alimentation pour lutter contre le taux élevé de mortalité infantile. Une première *Goutte de Lait* avait été en opération à Québec entre 1905-1908.

1917 Plus de femmes que d'hommes sont inscrites à la Faculté des arts de l'Université McGill.

Les Canadiennes ayant un lien de parenté avec un militaire obtiennent le droit de voter aux élections fédérales. La même année, l'Ontario et la Colombie-Britannique accordent aux femmes le droit de voter aux élections provinciales.

La Conférence des femmes musulmanes en Inde réclame l'abolition de la polygamie.

1918 Toutes les Canadiennes obtiennent le droit de vote au fédéral en reconnaissance de leur participation à l'effort de guerre. En 1919, elles obtiendront aussi le droit d'éligibilité.

La Faculté de médecine de l'Université McGill ouvre ses portes aux femmes.

Les femmes de plus de trente ans obtiennent le droit de vote en Angleterre.

1919 Première loi du salaire minimum.

1921 Selon les données du recensement canadien, les femmes représentent le quart de la main-d'œuvre montréalaise. L'ensemble des femmes canadiennes votent pour la première fois au fédéral.

1922 Fondation d'un *Comité provincial pour le suffrage féminin* par Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Madame Walter Lyman. À partir du 9 février 1922, des femmes se rendront annuellement à Québec pour réclamer le droit de vote au premier ministre. Elles feront le voyage pendant près de vingt ans.

La Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal ouvre ses portes aux femmes.

1923 L'union des féministes égyptiennes est fondée par Huda el-Sha'arawi.

L'*Equal Rights Amendment* est proposé pour la première fois au Congrès américain.

La Mongolie est le premier pays d'Asie à accorder le droit de vote aux femmes. Le Sri Lanka (1931), la Turquie (1934), la Birmanie (1935), le Pakistan et les Philippines (1937) suivront d'assez près.

1927 Idola Saint-Jean fonde *l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec* pour rejoindre les femmes de la classe ouvrière.

Première présentation d'un projet de loi pour l'obtention du droit de vote au Québec. Quatre-vingt pour cent des membres du gouvernement voteront contre ce premier projet.

1928 L'Équateur est le premier pays d'Amérique du Sud à accorder le droit de vote aux femmes.

La même année, les suffragettes britanniques connaissent enfin le succès.

1929 Arrêt de la Cour suprême suite à une recommandation du Conseil privé à Londres pour accorder à la femme canadienne le statut de « personne juridique ».

Le Comité provincial pour le suffrage féminin devient *La Ligue des droits de la femme* à l'instigation de Thérèse Casgrain.

Virginia Woolf publie *A Room of One's Own*.

- 1930** Première commission d'enquête sur la situation des femmes québécoises, le Rapport Dorion déclare : « *plus que l'égalité c'est le respect de la tradition qui compte* ».
- Idola Saint-Jean se présente à des élections fédérales. Elle obtient 3000 voix dans le comté de Dorion-Saint-Denis.
- L'Association des comptables licenciés* est la première association professionnelle à voter une résolution admettant les femmes dans ses rangs. « À l'issue d'un banquet, qui avait lieu quelques jours après cette décision enfin favorable aux femmes, le premier ministre Taschereau s'inquiétait publiquement à savoir si cette avancée des femmes ne risquait pas de se poursuivre jusque dans les hautes sphères de la finance, tout en concluant que, par sa décision, l'*Association des comptables licenciés* venait, pour sa part, de perdre de son prestige. » (*Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Remue-ménage, p. 605-606.)
- 1930** Brèche dans le système d'éducation supérieure : Marthe Pellan devient médecin.
- 1931** La loi autorise les femmes mariées à garder leur salaire et à disposer des biens "réservés". Avant cet amendement au Code civil, le mari était libre de disposer du salaire de son épouse comme il l'entendait, et pouvait même, ainsi que l'observe le Collectif Clio (1992: 351), «demander au gérant de banque de lui remettre les économies de son épouse».
- 1932** Les femmes mariées en séparation de biens et qui sont propriétaires ou signent un bail (critères censitaires) obtiennent le droit de vote à Montréal.
- 1934** Les femmes mariées obtiennent le droit d'avoir un compte en banque.
- Déclenchement d'une première grève générale dans le secteur de la confection de la robe.
- Les Cubaines seront les premières Antillaises à obtenir le droit de vote.
- 1936** « Dorothea Palmer est arrêtée et accusée en vertu du Code criminel qui interdit toute promotion et vente de matériel contraceptif. À Eastview (aujourd'hui Vanier), banlieue canadienne-française de la région d'Ottawa, l'infirmière, employée par le *Parent's Information Bureau* de Kitchener, visite les familles nombreuses pour leur offrir du matériel contraceptif ainsi qu'une brochure décrivant pas moins d'une douzaine de méthodes contraceptives. »
[Source : <http://pages.infinit.net/histoire/femmes5.html>]
- 1937** Première organisation syndicale dans l'industrie du vêtement à l'instigation de l'Américaine Rose Pesotta qui avait été dépêchée par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames pour organiser les midinettes. En avril, la grève implique plus de 5 000 ouvrières «et devient la plus grande grève de femmes de

l'histoire de Montréal. Yvette Charpentier y participe activement aux côtés de Léa Roback, alors responsable du service d'éducation du syndicat » (Lévesque, Andrée, *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Remue-ménage, p. 230). « Première à défier la fameuse « loi du cadenas », cette grève durera vingt-cinq jours, malgré les menaces de déportation proférées à l'endroit des responsables syndicaux. La reconnaissance du syndicat est finalement obtenue et un premier contrat de travail sera signé, octroyant aux ouvrières une semaine de 44 heures et un salaire moyen de 16,00 \$ » (Demczuk, Irène, *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Remue-ménage, 1994, p. 229).

Fondation par Laure Gaudreault de la *Fédération catholique des institutrices rurales*.

Promulgation d'une première loi d'assistance aux mères nécessiteuses.

- 1938** Une délégation d'environ quarante femmes appuyée par la *Ligue des Droits de la Femme* participe pour la première fois à un congrès politique au Québec. À cette occasion, Thérèse Casgrain réussit à faire inscrire au programme du Parti libéral du Québec la question du suffrage féminin.
- 1939** Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale entraîne une mobilisation massive des femmes au sein de la population active. Soudainement, les gouvernements font la promotion de leur capacité à exercer tous les métiers et des formations intensives en mécanique, en soudure et en électricité leur sont offertes.
- 1940** Le 25 avril, sous le gouvernement libéral d'Adélard Godbout, les Québécoises obtiennent le droit de vote et le droit d'éligibilité au provincial.
- Pour la première fois, des femmes, Jessie Kathleen Fisher et Elizabeth Monk, siègent au Conseil municipal de la ville de Montréal. La Charte de la ville sera amendée en 1941 pour donner à toutes les femmes le droit de vote et d'éligibilité.
- 1941** Admission des femmes au Barreau. C'est depuis 1915 que des femmes diplômées en droit, dont Annie Langstaff, Elizabeth Carmichael Monk et Suzanne Raymond-Filion, réclamaient le droit à la pratique juridique. Ces deux dernières qui possédaient un « baccalauréat es arts » seront admises au Barreau, suivies en 1942 par Marcelle Hémond et Constance Garner Short.
- Le droit de vote au municipal est accordé aux femmes du Québec qui répondent aux critères censitaires.
- 1942** Les femmes peuvent devenir commissaires scolaires au Québec.
- 1943** Six garderies publiques sont ouvertes à Montréal pour faciliter la participation des ouvrières à l'effort de guerre. À la fin de la guerre, les gouvernements, canadien et québécois, inciteront les femmes à retourner au foyer et les garderies publiques de Montréal seront fermées.
- 1944** Pour répondre aux besoins de l'effort de guerre, plus de 30% des Québécoises participent au marché du travail.

Les Québécoises votent pour une première fois aux élections municipales.

Un parti féministe voit le jour en Égypte sous la direction de Fatma Nimat Raashid Doria Shafik's Bint-el-Nil.

1945 Grâce à la campagne dirigée par Thérèse Casgrain, les allocations familiales seront versées aux mères, alors que la décision initiale dans le cas du Québec prévoyait, à l'insistance du clergé et d'une partie de l'élite nationaliste, que celles-ci soient versées aux pères afin de ne pas enfreindre ses droits à titre de « chef de famille » au sein des couples mariés en communauté de biens. En fait, c'est la découverte d'une astuce juridique qui permettra de faire céder l'opposition. En l'occurrence, on évoque le principe que « d'après le Code civil la femme mariée a un mandat tacite, appelé mandat domestique, pour acheter ce qui est nécessaire aux besoins courants du ménage et donc, sur ce principe, elle peut encaisser l'allocation familiale. On modifie les plaques d'imprimerie déjà moulées au nom du père, et, un mois plus tard que les autres Canadiennes, les femmes du Québec reçoivent enfin leurs allocations familiales » (Histoire des femmes au Québec, Coll. Cléo, 1992, p. 89-392).

Le gouvernement fédéral limite l'accès des femmes mariées au programme d'assurance-chômage instauré depuis 1940.

Les Françaises et les Italiennes obtiennent le droit de vote, de même que les Sénégalaises.

1946 Une première femme reçoit un diplôme d'ingénieur de l'Université McGill.

1948 Présageant des thèmes de la Révolution tranquille et des revendications du mouvement des femmes, - autrement dit de l'entrée du Québec dans la modernité - publication du *Refus global*. Réponse à une conjoncture sociale rigide et figée, le *Refus global* constitue un plaidoyer passionné en faveur de la création et de la pensée libre dans un Québec encore silencieux et tout enfermé dans ses préceptes moraux, éthiques et esthétiques traditionnels. Ce cri de libération de même que la polémique en cercle fermé suscitée par sa publication, sont rapidement tombés dans l'oubli. Ce ne sera que des décennies plus tard que la société québécoise reconnaîtra, au risque de la mythifier, la véritable signification du *Refus Global*. Fait exceptionnel pour l'époque, sept jeunes femmes : Madeleine Arbour, Marcelle Ferron, Muriel Guilbault, Louise et Thérèse Renaud, Françoise Riopelle et Françoise Sullivan sont parmi les quinze artistes signataires du manifeste regroupés autour du peintre Paul-Émile Borduas. Celles-ci s'insurgent, plus tôt que les autres, contre un catholicisme oppressif et contre tous les types de « duperies perpétrées sous le couvert du savoir » ou de la tradition. Mais, si ces grandes et « belles » rebelles poursuivent, à travers leur vie et leurs différents modes d'expression, les visées de libération sociale et artistique prônées par le *Refus global*, à l'instar de leurs cosignataires masculins, elles ne se révèlent pas, à l'origine du moins, particulièrement préoccupées par la question des femmes ni par celle d'un éventuel projet de transformation des rapports entre les hommes et les femmes. Comme ce sera souvent le cas pour les générations de féministes qui les suivront, la prise de conscience de ces jeunes artistes passe à

travers leurs réalités de Québécoises avant de passer à travers leur identité de femmes.

- 1949** Publication du *Deuxième Sexe* par Simone de Beauvoir.
- Une féministe, Rachel Kagan, est élue au Parlement d'Israël.
- 1952** Grève des employés et employées du plus grand magasin canadien-français, Dupuis Frères, pour obtenir la reconnaissance syndicale.
- Convention sur les droits politiques de la femme* adoptée par l'ONU.
- 1954** Abolition de la règle du double standard en cas de séparation.
- Les femmes haïtiennes obtiennent le droit de vote.
- 1957** *Convention sur la nationalité de la femme mariée* adoptée par l'ONU.
- 1959** Sirimawo Bandaranaike succède à son mari assassiné comme premier ministre du Sri Lanka, devenant la première femme au monde à être chef de gouvernement.
- 1960** Les autochtones obtiennent finalement le droit de vote au fédéral. **Ils ou elles ?** l'exerceront pour la première fois aux élections de 1963. Ce n'est qu'en 1969 que les autochtones obtiennent le droit de vote au provincial.
- 1961** Bérengère Gaudet est la première femme à accéder à la pratique du notariat.
- 1962** Claire Kirkland-Casgrain devient la première femme à siéger à l'Assemblée législative du Québec.
- La Commission scolaire catholique de Montréal met fin à l'interdiction pour les femmes mariées d'exercer la profession d'institutrice.
- Convention sur le consentement au mariage* adoptée par l'ONU.
- 1963** Défiant la loi, Renée Rowan publie dans *La revue populaire*, un article sur le contrôle des naissances : *La régulation des naissances : la joie d'avoir un enfant quand nous l'avons voulu*. Ce n'est qu'en 1968 que les articles de la loi interdisant la publicité et la vente de produits contraceptifs ou la diffusion d'informations à ce sujet seront retirés du Code criminel.
- 1964** Parution du livre de Betty Friedan : *The feminine Mystique*.

À l'instigation de Claire Kirkland-Casgrain, promulgation de la Loi 16 qui modifie les droits civils des femmes, met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées et atténue la puissance maritale et l'autorité paternelle : les époux sont dorénavant considérés comme des partenaires dans la direction morale et matérielle de la famille.

Le *rapport Parent* prône une réforme du système d'éducation québécois qui facilitera l'accès des femmes aux études post-secondaires.

1965 Organisation d'un colloque de deux jours à Montréal ayant pour thème : *La femme du Québec : Hier et aujourd'hui*. Au terme de la rencontre, un bilan de la condition des femmes au Québec est dressé et la fondation de la *Fédération des femmes du Québec* est votée à l'unanimité.

1966 La *Fédération des femmes du Québec* obtient sa charte comme organisation non confessionnelle et multiethnique. Réjane Colas en est la première présidente.

Création de l'*Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)* qui vise l'acquisition de l'autonomie pour les femmes par le biais de l'éducation et de l'action sociale. La plus connue des actions entreprises par l'AFÉAS sera sans doute celle en faveur des femmes collaboratrices de leur mari.

Rétablissement par le gouvernement fédéral de son programme d'aide financière aux services de garde dans le cadre de son Régime d'assistance publique. Au Québec, on dénombre alors 70 garderies issues de projets communautaires.

Fondation de NOW, *National Women's Organisation*, aux États-Unis.

1967 Création de la *Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada* mieux connue sous le nom de *Commission Bird*. Monique Bégin en est nommée Secrétaire générale. Pour préparer sa participation, la FFQ envoie un questionnaire à 2000 femmes pour établir un bilan de la situation des femmes au Québec.

Ce n'est qu'en cette année que les Australiennes obtiennent le droit de vote.

1968 Adoption par le parlement fédéral de la *Loi sur le divorce* qui autorise le mariage civil et le divorce : l'adultère n'est plus dorénavant le seul motif de divorce autorisé.

Fondation de l'association *Droits égaux pour femmes indiennes* (Equal Rights for Native Women) par la militante mohawk Mary Two-Axe Early, Mohawk de Kahnawake.

Retrait du Code criminel des articles de la loi interdisant la publicité et la vente de produits contraceptifs ou la diffusion d'informations à ce sujet.

Fondation de la *Montreal Women's Liberation Movement* qui soutiendra l'ouverture en 1969 d'une première clinique d'avortement par le docteur Henry Morgentaler.

Élection du suffrage universel au niveau municipal au Québec pour l'ensemble des municipalités régies par la *Loi des cités et villes*.

Premier cours sur les femmes donné au Québec à l'Université Concordia.

Manifestation à Atlanta contre le déroulement de l'élection de Miss America pour dénoncer l'image réductionniste que les concours de beauté donnent des femmes. Quelque trente-cinq ans plus tard, mais pour des raisons bien différentes, l'opposition d'extrémistes musulmans à la tenue de l'élection de Miss Univers au Nigeria sera l'occasion d'émeutes sanglantes et d'affrontements entre chrétiens et musulmans à Kaduna, dans le nord du pays.

1969 Les Autochtones obtiennent le droit de vote au Québec.

La promulgation du Bill 10 entraîne une réforme en profondeur des régimes matrimoniaux. La *Société d'acquêts* remplace le régime légal de la communauté des biens.

L'avortement est autorisé dans les hôpitaux, sujet à l'approbation d'un comité d'avortement thérapeutique.

Fondation du *Front de libération des femmes du Québec (FLF)* qui diffuse le *Manifeste des femmes québécoises*.

Manifestation de près de deux cents femmes organisée par le Front commun des Québécoises, le 29 novembre, pour protester contre le règlement anti-manifestation promulgué par l'administration Drapeau : 134 manifestantes seront arrêtées pour cause d'attroupement illégal.

1970 Publication du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, mieux connu sous le nom de *Rapport Bird*. La Commission aura reçu 468 mémoires et près de 1000 lettres, en plus de commander sous l'initiative de sa secrétaire générale, Monique Bégin, 34 études dont près d'une dizaine seront réalisées au Québec.

Le suffrage universel est instauré à la ville de Montréal.

Création du *Centre des femmes* qui se voulait « un noyau féministe d'avant-garde » pour favoriser la création d'un mouvement autonome de libération des femmes.

Manifestation organisée par le FLF au parc La Fontaine, le 10 mai, jour de la fête des Mères, en faveur de l'avortement libre et gratuit sur demande.

Publication par le *Centre de planning familial du Québec* d'un pamphlet *100 femmes devant l'avortement*.

Première conférence nationale du mouvement des femmes en Grande-Bretagne.

Manifestation des féministes françaises sur la tombe du soldat inconnu et dédiée à la femme inconnue du soldat inconnu.

1971

Les femmes peuvent devenir jurées au Québec suite aux pressions exercées, le 1^{er} mars, par « l'action des jurées » des femmes membres de la cellule « X Action Choc » du *FLF* dans le cadre du procès de Paul Rose.

Le *FLF* lance une campagne nationale en faveur de l'avortement libre et gratuit.

Instauration d'un programme de prestations de maternité au sein du régime fédéral d'assurance-chômage. La travailleuse n'est cependant pas assurée de retrouver son emploi. La durée du congé est de 17 semaines dont 15 sont rémunérées dans une proportion de 60% du salaire.

Publication d'un premier et unique numéro du journal *Québécoises deboutte !* par le *FLF* qui précède de peu la dissolution du groupe. Le terme « deboutte », en plus d'appeler à l'action, servait, notent O'Leary et Toupin, « à mettre bien en évidence la « québécoisité » de ses membres et son optique indépendantiste. » (O'Leary et Toupin, 1982, p. 129).

Première conférence nationale du mouvement des femmes à Francfort en Allemagne.

Dernier pays à amender sa constitution, la Suisse accorde finalement le droit de vote aux femmes.

Signature par 343 Françaises, dont plusieurs célébrités du *Manifeste des salopes*, pour réclamer le libre accès aux moyens anticonceptionnels et à l'avortement.

1972

Mise sur pied du *Centre des femmes* à Montréal qui organise une clinique d'avortement et pilote la publication d'un *Manifeste pour une politique de planification des naissances*.

Parution du premier numéro de *Québécoises deboutte !* publié par le Centre des femmes. Le journal se veut « un outil de travail pour la formation politique des militantes et un organe de liaison entre les groupes de femmes et des groupes mixtes et aussi avec des personnes travaillant dans des milieux particuliers ». Neuf numéros seront publiés entre novembre 1972 et mars 1974.

Premier cours sur les femmes donné dans une université francophone au Québec. Ce cours dispensé à l'UQAM est issu d'une démarche collective et militante. Il regroupa une vingtaine de professeures et de chargées de cours et a été suivi par plus de 200 étudiantes et étudiants.

La Fédération du Québec pour la planification des naissances organise un congrès à Québec en septembre afin de rassembler les groupes qui travaillent dans le domaine et de mieux identifier leurs besoins.

La *Black Women's Federation* de l'Afrique du Sud est fondée par 41 organisations.

Des femmes sont ordonnées rabbins dans quelques synagogues de New York.

1973 Création du *Conseil du statut de la femme* par le gouvernement du Québec pour répondre aux pressions du mouvement des femmes. Laurette Champigny Robillard en sera la première présidente.

Un *Conseil consultatif de la situation de la femme* est créé à Ottawa.

1974 Le suffrage universel est établi pour les municipalités régies par le Code municipal.

Une première femme, Claire L'Heureux-Dubé, est nommée juge à la Cour supérieure. Elle sera également la première femme à être nommée à la Cour d'appel du Québec (1979) et à la Cour suprême du Canada (1987).

Le Plan Bacon introduit une première politique gouvernementale québécoise en matière de garderies qui limite l'aide financière aux parents démunis et au démarrage des garderies sans but lucratif.

Création de l'Association des femmes autochtones du Québec (FAQ).

Fondation de la Ligue française pour le droit des femmes à l'instigation de Simone de Beauvoir

1975 L'ONU proclame 1975 *Année internationale de la femme* et organise une première conférence mondiale sur les femmes à Mexico.

L'Année internationale de la femme décrétée par l'ONU donnera lieu au Québec à plusieurs manifestations sociales, politiques et culturelles.

Adoption de la *Charte des droits et libertés de la personne* par le gouvernement du Québec qui interdit toute forme de discrimination, dont la discrimination en emploi et introduit le principe du « salaire égal pour un travail équivalent ». L'article 47 établit également que les époux ont les mêmes droits, obligations et responsabilités.

Organisation d'un service d'avortement sur demande au Centre de santé des femmes du Plateau-Mont-Royal.

Création par le *Théâtre des cuisines* de la pièce « *Moman travaille pas, a trop d'ouvrage* ».

Ouverture de la *Librairie des femmes d'ici*.

Création des *Éditions de la pleine lune*.

Diffusion du document « *Le Combat syndical et les femmes* » par la FTQ.

Création de l'organisme *Au bas de l'échelle*.

En France, la *Loi Veil* autorise l'interruption volontaire de grossesse.

1976 Le GIERF (*Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes*) voit le jour à l'UQAM.

Premier cours donné sur la condition féminine à l'Université de Montréal au Département de sociologie.

Création des *Éditions du remue-ménage* par un groupe de militantes.

Publication du premier numéro du journal *Les têtes de pioche* qui sera publié jusqu'en juin 1979.

Présentation au *Théâtre du Nouveau Monde* de la pièce *La nef des sorcières*, prise collective de paroles féministes qui brise le silence sur les expériences des femmes.

Diffusion du document « *Stéréotypes sexistes dans l'éducation* » par la CEQ.

Création de l'organisme *Action travail des femmes*.

1977 Modification de la *Loi sur le régime des rentes* du Québec pour permettre le retrait des années de faibles revenus passées auprès d'un enfant de moins de 7 ans dans le calcul des prestations.

Parution d'un nouveau périodique féministe, *Pluri-Elles* qui deviendra par la suite *Des luttes et des rires de femmes* en 1978, et dont la parution cessera en 1981.

La notion d'autorité parentale est substituée à celle de puissance paternelle dans le Code civil. Avant cette date, aucune décision concernant les enfants ne requérait la signature de la mère.

Des subventions sont accordées aux maisons pour femmes battues et victimes d'agression sexuelle.

Plus de 2000 femmes défilent dans les rues de Montréal pour revendiquer l'avortement libre et gratuit.

1978

Élaboration d'une politique d'ensemble *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, par le Conseil du statut de la femme.

Présentation de la pièce de Denise Boucher « *Les fées ont soif* ». Les premières représentations de cette pièce qui s'attaquent aux stéréotypes sexistes les plus lourds susciteront de vives réactions et contestations de la part de la droite catholique.

Adoption d'amendements à la *Loi du salaire minimum* pour garantir le droit des travailleuses au congé de maternité et pour interdire le licenciement de celles qui se prévalent de ce droit. La durée du congé de maternité est fixée à 18 semaines.

Établissement des cliniques de planning des naissances dotées de services d'avortement par le gouvernement québécois.

Fondation d'une coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit regroupant 26 groupes et organismes. Publication du dossier *C'est à nous de décider*.

Premier congrès d'orientation du Regroupement des femmes québécoises (R.F.Q. – 1976-1981) qui se définit alors comme « un mouvement politique de pression, féministe et autonome, c'est-à-dire libre de toute attache politique autre que celles qu'il se donnera ».

Publication d'un rapport par la CSN: *La Lutte des femmes : pour le droit au travail social*.

Adoption par le gouvernement du Québec d'un programme d'allocations de maternité pour combler le délai de carence de deux semaines que les travailleuses doivent assumer avant de recevoir les prestations de l'assurance-chômage.

Fondation de l'Institut Simone de Beauvoir à l'Université Concordia de Montréal.

Nomination pour la première fois au Québec d'une ministre d'État à la Condition féminine, et création, par cette dernière, d'un Secrétariat à la Condition féminine.

Fondation du *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale*. Une vingtaine de maisons existent alors, comparativement à plus de 50 à la fin de la décennie 1990.

La *Loi sur les normes du travail*, qui remplace la *Loi du salaire minimum*, donne au travailleur ou à la travailleuse le droit de s'absenter deux jours sans solde à l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant et prévoit également un recours pour les femmes congédiées pour cause de grossesse.

Une première convention collective négociée dans les secteurs public et parapublic

québécois prévoit des congés de maternité et des congés parentaux comparables à ceux accordés en Europe. Il s'agit d'une première en Amérique du Nord.

Adoption de la Loi sur les services de garde à l'enfance et création de l'Office des services de garde dont le mandat vise l'implantation et le financement de services de garde en milieu familial, en milieu scolaire et en garderie.

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée par l'ONU.

1979

Lancement de *La Gazette des femmes* par le Conseil du statut de la femme. La revue est toujours en vente dans les kiosques à journaux ou est disponible par abonnement : <http://www.gazettedesfemmes.csf.gouv.qc.ca/>

Tenue des États généraux des travailleuses salariées québécoises à l'initiative conjointe de la CSN et de la CEQ.

Le 31 mars, dans le cadre de la première journée internationale pour l'avortement, 2500 personnes manifestent à Montréal.

Organisation par le RFQ à Montréal d'un tribunal populaire contre le viol. Précédé par la projection du film *Mourir à tue-tête* d'Anne-Claire Poirier, en présence de 750 femmes, le tribunal entendra les témoignages de femmes violées auxquels s'ajouteront ceux de plusieurs participantes.

Le jeudi 8 mars près de vingt mille Iraniennes manifestent à Téhéran pour protester contre le port du tchador associé à un symbole de répression masculine.

1980

Proclamation de la loi 89 qui établit l'égalité entre les époux dans la gestion des biens de la famille et pour l'éducation des enfants : les femmes gardent leur nom au mariage, peuvent choisir leur lieu de résidence, sont conjointement responsables des dettes durant le mariage. La loi permet dorénavant la transmission du nom de la mère aux enfants.

La vie en rose, premier magazine féministe québécois d'actualité est fondé. Il paraît jusqu'en 1987. Les fonds d'archives de la revue peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.unites.uqam.ca/archives/fonds/108p.htm>.

Relais-femmes est créé sur l'initiative de militantes de groupes de femmes et du milieu universitaire pour répondre aux besoins de recherche et de formation des groupes de femmes.

Le 7 avril, se tiendra à Montréal ce qu'il est convenu d'appeler l'Assemblée des Yvettes au Forum de Montréal.

Une deuxième conférence mondiale sur les femmes se tient à Copenhague.

- 1981** Abolition de la notion d'enfant illégitime qui signifiait, à toutes fins pratiques, « ne pas avoir de père connu ».
- Entrée en vigueur des dispositions de la *Loi sur la santé, sécurité au travail* relatives au retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite.
- Une loi provinciale donne aux femmes un droit d'accès à la plupart des tavernes. Cet accès sera généralisé après 1986.
- 1982** Modification de la *Charte des droits et des libertés* pour permettre l'implantation des programmes d'accès à l'égalité (PAÉ), exiger la conformité des lois au principe de l'égalité des sexes, ajouter la grossesse comme motif de discrimination et interdire le harcèlement sexuel.
- Adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui garantit l'égalité des hommes et des femmes.
- Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) voit le jour.
- 1983** 1700 organismes participant à la promotion des droits des femmes sont répertoriés au Québec.
- Le projet de loi G-127 du gouvernement fédéral reconnaît la notion de viol entre époux.
- 1984** Adoption de la première politique familiale au Québec.
- L'assurance chômage attribue dorénavant des prestations à l'un ou l'autre parent adoptif dont la présence serait requise auprès de l'enfant.
- Promulgation de la loi qui permet l'implantation volontaire de programmes d'accès à l'égalité.
- 1985** Mise sur pied de programmes d'accès à l'égalité dans le cadre de projets pilotes qui visent des organismes dans les réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, des organisations municipales et certaines entreprises privées.
- Amendement du Code canadien du travail pour interdire le harcèlement sexuel au travail et prévoir des recours pour les victimes.
- Un regroupement provincial des Centres de femmes du Québec, *l'R des Centres de femmes du Québec*, est fondé et rejoint plus de 80 centres de femmes de toutes les régions du Québec.

La loi fédérale C-31 modifie la *Loi sur les Indiens* pour réparer l'injustice historique faite aux femmes indiennes et permettre aux femmes indiennes ayant épousé un non Indien de recouvrer leur statut.

Nairobi reçoit la troisième conférence mondiale sur les femmes organisée par l'ONU.

1986 La Chambre des communes adopte la Loi sur l'équité en matière d'emploi qui oblige les sociétés d'État fédérales et les entreprises régies par le Code canadien du travail de plus de 100 salariés-es à mettre en œuvre l'équité en matière d'emploi.

Fondation de l'organisme féministe *Action des femmes handicapées* (Montréal) (FHM) dans le sillage du Réseau des femmes handicapées du Canada par Maria Barile, Dalphane Bently Dale, Irene Bours et Sybil Murray-Denis.

1988 La cour suprême décriminalise l'interruption volontaire de grossesse en déclarant inconstitutionnel l'article 251 du Code criminel qui rendait l'avortement illégal.

Introduction dans le régime d'assurance-chômage de prestations de paternité.

Élection de Lorraine Pagé à la présidence de la CEQ.

1989 Proclamation de la *Loi du patrimoine familial* qui prévoit le partage égal des biens familiaux entre époux à la dissolution du mariage, quel que soit le régime matrimonial.

Les prestations de paternité et d'adoption sont remplacées par 10 semaines de prestations parentales accessibles à un seul des parents ou partagées entre eux.

Adhésion des femmes collaboratrices au régime d'assurance-chômage.

L'organisme *FRONT* est fondé pour défendre les droits des femmes pratiquant des métiers non traditionnels.

À travers le jugement rendu dans l'affaire opposant Chantal Daigle à Jean-Guy Tremblay, la Cour suprême statue qu'une tierce personne, même s'il s'agit du père présumé, ne peut s'opposer à la décision d'une femme d'avorter.

Le 6 décembre, École Polytechnique : quatorze jeunes femmes sont abattues par un tueur enragé qui dit vouloir se venger des féministes.

1990 *Femmes en tête*, un immense rassemblement féministe de trois jours, est organisé à l'UQAM à l'orée de la décennie pour souligner le 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes.

L'IREF (*Institut de recherches et d'études féministes*) prend la relève à l'UQAM du GIERF et représente dès lors l'un des plus importants centres interdisciplinaires de recherche et d'enseignement au Québec et au Canada en études féministes.

La *Loi sur les normes du travail* instaure un congé parental de 34 semaines sans solde pour les parents d'un nouveau-né ou les parents adoptifs.

Un projet pilote autorise la pratique des sages-femmes au Québec en milieu hospitalier ou dans des lieux rattachés à des établissements de santé.

1992

À l'invitation de la *Fédération des femmes du Québec* (FFQ), plus de mille femmes se réunissent pour discuter d'un projet féministe de société - sous le thème *Un Québec féminin pluriel* - qui serait plus attentif à la diversité des communautés culturelles et à la multiplicité des expériences des femmes.

Le Secrétariat à la condition féminine du Québec, en collaboration avec le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche lance un programme de recherche stratégique dans le cadre d'une Action concertée FCAR sur le thème « conciliation famille-travail ».

Le Synode général de l'Église anglicane d'Angleterre se prononce en faveur de l'ordination des femmes, remettant ainsi en cause une tradition discriminatoire millénaire de la chrétienté. Le Vatican réagit fortement à cette décision en la qualifiant « d'atteinte à la nature même du dogme ».

1993

Adoption de la *Politique en matière de condition féminine*. Cette politique implique notamment la mise en œuvre de plans d'action triennaux qui définissent les actions prioritaires du gouvernement pour favoriser l'autonomie économique des femmes et la valorisation de leur apport à la collectivité.

L'Organisation des Nations unies adopte la *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* qui définit ce qui constitue cette violence et présente les mesures que les gouvernements et les communautés devraient adopter pour la prévenir.

La Conférence mondiale des droits de l'homme, qui s'est tenue à Vienne (Autriche), a réaffirmé que les droits de la femme étaient aussi des droits fondamentaux.

1994

Ouverture des premières maisons de naissance.

1995

Organisée à l'initiative de la FFQ du Québec, la marche *Du pain et des roses* rallie du 20 mai au 4 juin des milliers de Québécoises qui réclament l'engagement formel du gouvernement du Québec en faveur d'une lutte commune pour l'éradication de la pauvreté des femmes et des familles.

La loi 60 adoptée par l'Assemblée nationale autorise la perception automatique des pensions alimentaires.

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée par l'ONU se tient à Beijing (Chine) en septembre.

- 1996** Adoption de la *Loi sur l'équité salariale* par l'Assemblée nationale.
- Ouverture, le 24 septembre, du premier colloque international de *La recherche féministe dans la francophonie* organisé à Québec sous l'égide de la Chaire d'étude sur la condition des femmes de l'Université Laval.
- 1997** Lancement des nouvelles dispositions de la Politique familiale qui implante un programme de garderies à 5 \$ par jour et la maternelle à temps plein pour les enfants de cinq ans. Suite à ces dispositions, le ministère de la Famille et de l'Enfance implante un réseau de centres de la petite enfance, créé à partir de l'ensemble des garderies et des agences de services de garde en milieu familial sans but lucratif. Chaque centre accueille des enfants de la naissance jusqu'à la fréquentation de la maternelle.
- Un volet important de la Politique familiale propose l'instauration d'un régime d'assurance parentale pour garantir le remplacement des revenus pendant les congés de maternité et les congés parentaux, l'élargissement des critères d'admissibilité au programme à un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs, tant salariés qu'autonomes, l'octroi d'un congé parental avec solde de 7 semaines partageables entre le père et la mère et celui d'un congé de paternité avec solde de 5 semaines non transférables, et enfin la hausse du revenu assurable à 90%. Ces mesures tardent à venir.
- Le congé parental passe de 34 à 52 semaines en vertu de la Loi sur les normes du travail.
- 1998** Ouverture officielle de la Maison Parent-Roback qui abrite des groupes de femmes nationaux et régionaux.
- Le gouvernement du Québec légalise la pratique des sages-femmes.
- Première rencontre internationale préparatoire à la « Marche mondiale des femmes en l'an 2000 » convoquée à Montréal par la Fédération des femmes du Québec.
- 1999** Le gouvernement fédéral annonce que les congés parentaux permis en vertu de l'assurance-emploi seront prolongés de six mois à un an à partir de janvier 2001.
- L'Université du Québec à Trois-Rivières met sur pied un programme de baccalauréat en pratique de sage-femme.
- Nomination de Juanita Westmoreland-Traoré, première juge noire à la Cour du Québec.
- Inauguration de la « Place du 6 décembre 1989 », en mémoire des victimes de l'École Polytechnique.

- 2000** Le plus grand rassemblement féministe de tous les temps, *La marche mondiale des femmes contre la pauvreté et les violences faites aux femmes*, donne lieu à plusieurs manifestations locales, régionales et nationales à travers le monde. Points culminants des activités de la Marche, 2 rassemblements ont lieu regroupant respectivement 20 000 et 10 000 femmes venues d'une centaine de pays. Le premier a lieu à Washington le 15 octobre devant les sièges du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale, et le second, le 17 octobre, devant le siège américain de l'ONU à New York.
- 2001** Consolidation du réseau /mouvement de la Marche mondiale des femmes.
- 2004** Un jugement de la Cour d'appel du Québec permet le mariage entre conjoints et conjointes de même sexe.
- 2005** La Commission parlementaire sur l'Avis du Conseil du statut de la femme, « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes », commence ses auditions le 25 janvier.
- La Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, conçue à l'initiative de la Marche mondiale des femmes et adoptée à Kigali au Rwanda le 10 décembre 2004, termine, après un long périple mondial, sa course à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, le lundi 17 octobre.

En dépit des grandes avancées réalisées par les femmes dans certains pays, il demeure que sous la poussée des intégrismes religieux et des conservatismes politiques, de développements capitalistes sauvages et de gouvernements totalitaires, les droits fondamentaux des femmes continuent d'être brutalement bafoués à travers le monde, et ce, à un double titre. D'une part, les femmes sont victimes d'exclusion sociale ou de discrimination en raison de leur sexe, alors que, d'autre part, elles risquent, note Amnesty International, « autant que les hommes, si ce n'est plus, de faire l'objet de violations des droits de la personne humaine ». Le site d'Amnesty International permet de se rendre compte de la nature irrationnelle, de l'étendue et de la brutalité des nombreuses violations perpétrées à l'égard des femmes dans différentes régions du globe.

[\[http://www.amnestyinternational.be/doc/femmearticle.php3\]](http://www.amnestyinternational.be/doc/femmearticle.php3)

N'hésitez pas à me faire part de propositions d'ajout ou d'aménagement qui pourraient améliorer ou enrichir la version actuelle de la chronologie : descarries.francine@uqam.ca

PRINCIPALES SOURCES DE RÉFÉRENCE

- Action des femmes handicapées (AFHM), Montréal. [<http://www.afhm.org/fr/qui-sommes-nous.html>]
- BAILLARGEON, Denyse (1996). « Les politiques familiales au Québec. Une perspective historique », *Lien social et Politiques-RIAC. Politiques familiales et vies de femmes*, n° 36, p. 21-32.
- BRODEUR, Violette (1982). *Le mouvement des femmes au Québec : étude des groupes montréalais et nationaux*, Montréal, Centre de formation populaire.
- BUREAU DU STATUT DES FEMMES (1993). *Cinquante ans de droit de vote des femmes au Québec. Point de vue de femmes de quelques groupes minoritaires*, Montréal, Université Concordia.
- COLLECTIF CLIO (1992). *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, le jour éditeur.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1997). *Chronologie d'actions des organismes gouvernementaux québécois dans certains dossiers de condition féminine depuis 1973*, Québec, texte photocopie.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1995). *La constante progression des femmes. Historique des droits des femmes*, Québec, feuillet publié par le CSF, gouvernement du Québec.
- CROSS, D. Suzanne (1983). « La Majorité oubliée : le rôle des femmes à Montréal au 19^e siècle », in LAVIGNE, Marie et Yolande Pinard, dirs, *op. cit.*, p. 33-61.
- DARSIGNY, Maryse, Francine DESCARRIES, Lyne KURTZMAN et Évelyne TARDY, dirs (1994). *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Montréal, les Éditions du remue-ménage.
- DESCARRIES, Francine, et Christine CORBEIL (2002). « Articulation famille/travail : quelles réalités se cachent derrière la formule ? » in DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (2002), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, les Éditions du remue-ménage, p. 456-477.
- DUMAS, Silvio (1972). *Les filles du Roi en Nouvelle-France. Étude historique avec répertoire biographique*, Québec, La Société historique de Québec, Cahiers d'histoire n° 24.
- Du SABLON, Claire (1999-2001). *Chronologie historique des femmes du Québec*. [<http://pages.infinit.net/histoire/femmes1.htm>] Dernière mise à jour : 31 août 2001.
- FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC. *Étapes de la lutte politique, juridique et sociale*. [http://www.faq-qnw.org/acheivements_french.htm] Dernière mise à jour : 2004.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD (1986). *Le Québec depuis 1930. Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal.

LAVIGNE, Marie, Yolande PINARD et Jennifer STODDART (1983). « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20^e siècle », in LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, dirs, *op. cit.*, p. 89-108.

O'LEARY, Véronique, et Louise TOUPIN (1982). *Québécoises deboutte !* Une anthologie de textes du *Front de libération des femmes (1969-1971)* et du *Centre des femmes (1972-1975)*, Tome 1, Montréal, les Éditions du remue-ménage.

PROVENCHER, Jean (1991). *Chronologie du Québec*, Montréal, Boréal.